

The Permanent Mission
of the Kingdom of Morocco
to the United Nations



ATL/NV/469/18

La Mission Permanente du Royaume du Maroc aux Nations Unies

LA/COD/4 du 15 Juin 2018, concernant un rapport de l'ONU, à la suite de la demande de l'ONU,

« Il a été permis de soulever des questions graves et graves au sujet de l'agression flagrante contre les délégués de l'ONU par l'unité témoin de la Cour supérieure de justice, qui a été déployée dans le cadre d'un service de sécurité, avec une force excessive et une force.

Ceci est corroboré par le fait qu'aucun certificat médical n'a été fourni pour ce, contrairement à ce qui a été allégé dans le rapport. Dans la résidence où il se serait attaqué deux filles de Majid Abedin Varamini, une de ses deux bras droits, ont été brûlées à la main de l'une d'entre elles, alors que l'autre se serait évadée après l'attaque.

De même, l'enquête sur l'assassinat de l'ambassadeur de l'Iran à la résidence diplomatique protégée par la Convention de Vienne, sans aucun résultat avec la céléste qui s'impose pour engager une enquête judiciaire pour déterminer si l'assassinat a été commis dans le cadre d'un conflit armé ou pas abouti (enquête du mis en cause n'étant pas terminée). L'enquête pénale se poursuit avec beaucoup de difficultés.

Sur un autre registre, les autorités marocaines ont accepté de maintenir au moins le niveau diplomatique avec la mission diplomatique de l'Iran à Rabat. Majid Abedin Varamini, vice-président et membre du conseil des considérations d'ordre humainitaire, qui réside au Maroc depuis 1998 est marié à une citoyenne marocaine avec laquelle il a eu deux enfants. Cet argument "d'intégration", rend caduques les griefs fallacieux fondamentalement émis par la partie iranienne.

Dans le même sillage, les autorités marocaines ont accepté de renouveler la carte de séjour à la personne de l'ambassadeur de l'Iran à Rabat, qui avait été émise au Maroc sous le prétexte d'une rupture des relations entre le Maroc et l'Iran. L'ambassadeur n'a jamais été arrêté et n'a jamais été accusé d'avoir été affilié à une organisation terroriste. La date de validité de la carte de séjour a été renouvelée.

En outre, aucun édifice de l'ambassade au Maroc n'est à l'abri des malfrats isolés, notamment, jusqu'à présent, de résidents de l'ambassade, qui ont été victimes de cambriolages et de tentatives d'assassinat, et de l'interdiction d'installer des caméras de surveillance et ce, conformément aux autres représentations diplomatiques au Maroc. »

La Mission Permanente du Royaume du Maroc auprès des Nations Unies présente cette occasion pour remercier au Secrétariat des Nations Unies l'assurance de sa haute considération.



Secrétariat des Nations Unies

New York

Fax : 212-963-4050